

Distribution alimentaire pour les personnes sans abri à Marseille

Mai 2019

1. Etat des lieux de la distribution alimentaire pour les personnes sans abri à Marseille.....	1
a. Présentation de la démarche.....	1
b. Objectifs de la démarche.....	2
c. Données de cadrage et travaux antérieurs.....	2
d. Total des distributions de repas « en rue » à Marseille.....	4
e. Constats.....	4
2. Distribution de repas « en rue » à Marseille.....	5
a. Tableau de recensement de l'offre alimentaire.....	5
b. Position des distributions de repas complets et petits déjeuners.....	7
3 Autres ressources alimentaires.....	8
c. Autres distributions de repas, moins formalisées :.....	8
d. Chèques accompagnement personnalisés.....	8
e. Repas en centre d'hébergement d'urgence.....	8

1. Etat des lieux de la distribution alimentaire pour les personnes sans abri à Marseille.

a. Présentation de la démarche

Dans le cadre de réunions mensuelles co-organisées par le 115 et le projet ASSAb et réunissant une pluralité d'acteurs associatifs travaillant auprès des personnes en situation de grande précarité¹, un état des lieux de l'offre alimentaire pour les personnes sans abris sur le territoire de Marseille a été réalisé.

Compte tenu de la qualité des acteurs impliqués dans cette démarche, du cadre dans lequel elle a été menée et des objectifs qui lui ont été fixés initialement, la focale retenue dans ce travail est géographiquement moins étendue et matériellement moins exhaustive que pour les travaux menés entre 2015 et 2017 dans les groupes de travail coordonnés par la DRDJSCS (cf.infra)

En effet, le présent état des lieux est **circonscrit au territoire de la ville de Marseille et porte principalement sur la distribution de repas et denrées alimentaires gratuits accessible aux personnes sans abri (qui dorment dans la rue ou en hébergement d'urgence). Ne sont donc pris en compte que les distributions de produits directement consommables, sans chauffe ni cuisine.**

¹ MAAVAR, Association ADJ, Samusocial de Marseille, croix rouge, Amicale du nid, Addap13, Vendredi 13, Restaurants du cœur, Secours Catholique, CHRS Jane Pannier, CLAT, CHRS William Booth, ADJ Crimée

Les conditions de vie particulièrement difficiles que connaît ce public, amènent à prêter une attention particulière aux conditions dans lesquelles ces biens alimentaires sont distribués et ce qui en découle comme conditions de consommation (manger assis à table à l'abri ; à consommer sur place sans installation matérielle ; à emporter depuis une distribution en point fixe ou sur le circuit de passage d'une maraude).

La circulation entre ces deux espaces de vie (rue et hébergement d'urgence) étant très importante, **la seconde partie de cet état des lieux recense les repas délivrés par les centres d'hébergements auxquels les personnes peuvent accéder dès lors qu'elles bénéficient d'une place d'urgence dans l'un de ces centres.**

Il recense aussi d'autres ressources d'aide à l'alimentation autre que la distribution de **denrées telles que les chèques alimentaires délivrés par les MDS et CCAS.**

b. Objectifs de la démarche

Par cette démarche d'état des lieux, les participants à la réunion mensuelle des équipes s'étaient fixés comme objectif de faire un point sur les ressources existantes sur le territoire en terme de distribution de repas, afin de :

- 1- Identifier l'offre de service existante : lister les points de distribution, leurs modes de fonctionnement, leurs conditions d'accès et type de denrées distribuées.
- 2- Elaborer un outil simple présentant ces informations, afin d'adresser et d'orienter plus facilement les personnes en ayant besoin.
- 3- Faire ressortir « en creux » les manques et besoins du territoire.

c. Données de cadrage et travaux antérieurs

Le dernier dénombrement ASSAb montre qu'en 2016, 14 063 personnes se sont retrouvées au moins une fois en situation d'être sans abri dans l'urgence et ont accédé à un lieu d'accueil ou de soin dédié. Cette étude montre une augmentation globale de 11.2% de cette population par rapport à 2011 et révèle aussi un accroissement des parts que représentent les femmes, les mineurs et les personnes vieillissantes².

Entre 2014 et 2016, une dynamique de travail s'est mise en place en vue de réaliser un état des lieux de l'offre alimentaire sur le département des Bouches-du-Rhône, notamment lors de groupe de travail animé par la DRDJSCS.

Suivent quelques éléments issus de trois documents produits lors de cette période de travail :

Contribution N°7 du CCRPA PACA sur l'accès à l'alimentation, produite par l'URIOPSS en 2015

Cette contribution a mobilisé des professionnels du secteur de l'accompagnement et de l'hébergement ainsi que des personnes hébergées, principalement en CHRS. Nous ne rendons compte ici que des éléments qui s'appliquent aussi au public sans abri.

Il ressort de cette contribution les recommandations suivantes :

- Améliorer l'accès à l'eau potable, afin de diminuer la consommation de boissons sucrées.

² A.Daguzan et C.Farnarier, 2019, *Estimation du nombre de personnes sans abri à Marseille en 2016. Personnes ayant eu accès à un lieu à bas seuil d'exigence. Premiers résultats.* Projet ASSAb, 8p.

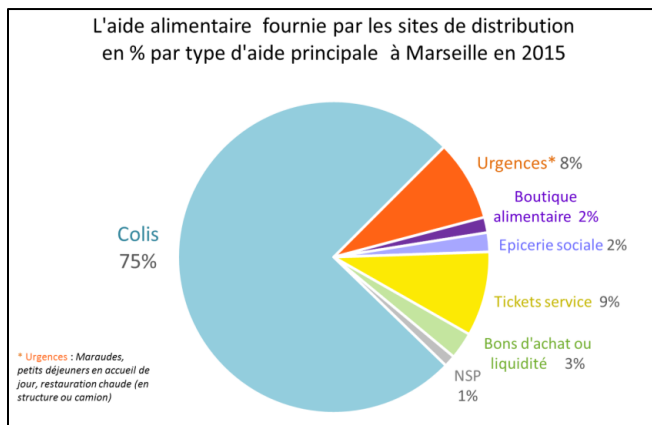
Distribution alimentaire pour les personnes sans abri à Marseille – Mai 2019

- Adapter les horaires de distribution, ainsi que les denrées distribuées aux habitudes et pratiques des personnes (notamment pendant le ramadan), comme à leurs conditions de vie (pas de possibilité de conserver les aliments frais, ni de cuisiner).

Les personnes déplorent aussi le manque de choix dans l'alimentation qui leur est proposée ainsi que le peu de variation dans les repas.

Etude sur « l'aide alimentaire à Marseille » réalisée par le CCAS de Marseille en 2015

Au-delà de la présentation du cadre juridique et organisationnel national et local que présente ce rapport, nous en retiendrons les éléments suivants :



La grande majorité de l'aide alimentaire en nature distribuée sur Marseille se fait sous forme de colis alimentaire. Or il est nécessaire, pour recourir à ce type d'aide alimentaire, de pouvoir cuisiner ses repas.

1 source : rapport CCAS de Marseille sur l'aide alimentaire, 2016

L'aide alimentaire distribuée aux ménages sans abri peut se présenter sous les formes suivantes :

- aide financière :

- Bon d'accès à un restaurant social
- Don en espèce
- Bon alimentaire
- Ticket service

- aide en nature :

- Maraude : panier repas
- Camion de distribution de repas chauds dans la rue
- Restauration en accueil de nuit
- Restaurant social
- Collation et petit déjeuner

Synthèse des résultats de l'enquête menée auprès des bénéficiaires, réalisée par la DRDJSCS en 2016

Cette enquête a été conduite auprès de 220 personnes (dont 136 à Marseille) bénéficiaires de CCAS, Accueil de jour et CHRS. De ce dernier document nous ne retenons que les chiffres concernant uniquement Marseille (et non le département).

50% des bénéficiaires n'ont jamais la possibilité de cuisiner. 55% prennent plutôt des repas « prêt à consommer. 45% sont seuls lorsqu'ils prennent leur repas. 6% des ménages interrogés ne mangent pas tous les jours et 19% ne prennent qu'un repas par jour.

55% indiquent que leur alimentation est peu variée notamment pour des raisons qui tiennent à la composition de l'aide alimentaire obtenue, impossible à compléter pour des raisons financières. Manquent des produits frais tels que produits laitiers, fruits, légumes, viande ou poisson

Distribution alimentaire pour les personnes sans abri à Marseille – Mai 2019

40 % indiquent ne pas manger les aliments qu'ils souhaiteraient alors que 10% indiquent devoir adapter leur alimentation pour des questions de santé.

38% des ménages interrogés estiment ne pas être suffisamment informés de l'existence de distributions de colis ou autres aides alimentaires.

d. Total des distributions de repas « en rue » à Marseille

Type de repas	Jour de distribution	A table nombre	A emporter (en point fixe ou en maraude) nombre	TOTAL nombre
Petit-déjeuner	Lundi au vendredi	200	25	225
	Samedi et dimanche	0	0	0
Déjeuner	Lundi, mardi, mercredi, vendredi, dimanche	575	0	575
	Jeudi et samedi	325	0	325
Dîner	Lundi	0	790	790
	Mardi	0	1000	1000
	Mercredi	0	790	790
	Jeudi	0	1000	1000
	Vendredi	0	790	790
	Samedi	0	450	450
	Dimanche	0	700	700

e. Constats

Les données agrégées de ce rapide état des lieux des distributions de repas « en rue » permettent de poser les constats suivants :

- Peu de petits déjeuners en semaine et aucun les week-ends
- **Pas de restaurant social le soir** qui permette aux personnes de manger à table au chaud tout en ayant accès à des sanitaires.

La suite de ce travail recense les lieux de distribution, conditions d'accès et type de repas distribués. Ces données présentées site par site sont plus qualitatives et permettent de poser d'autres constats :

- Aucun point d'accueil ou de distribution n'est équipé ou adapté **pour accueillir les enfants ou nourrir les enfants en bas âge**. Ce constat est d'autant plus inquiétant que leur nombre dans la rue est en forte augmentation et que leur situation est la préoccupation de tous, association et pouvoirs publics.
- Tous les **repas distribués à table ou en point fixe sur concentrés dans le centre-ville**. Les quartiers Est, Sud et Nord ne sont couverts que par trois équipes de maraudes, par alternance.
- **Le principal point de distribution de repas le soir est autogéré, autofinancé et ne participe pas à la veille sociale** (à la gare saint Charles).

2. Distribution de repas « en rue » à Marseille

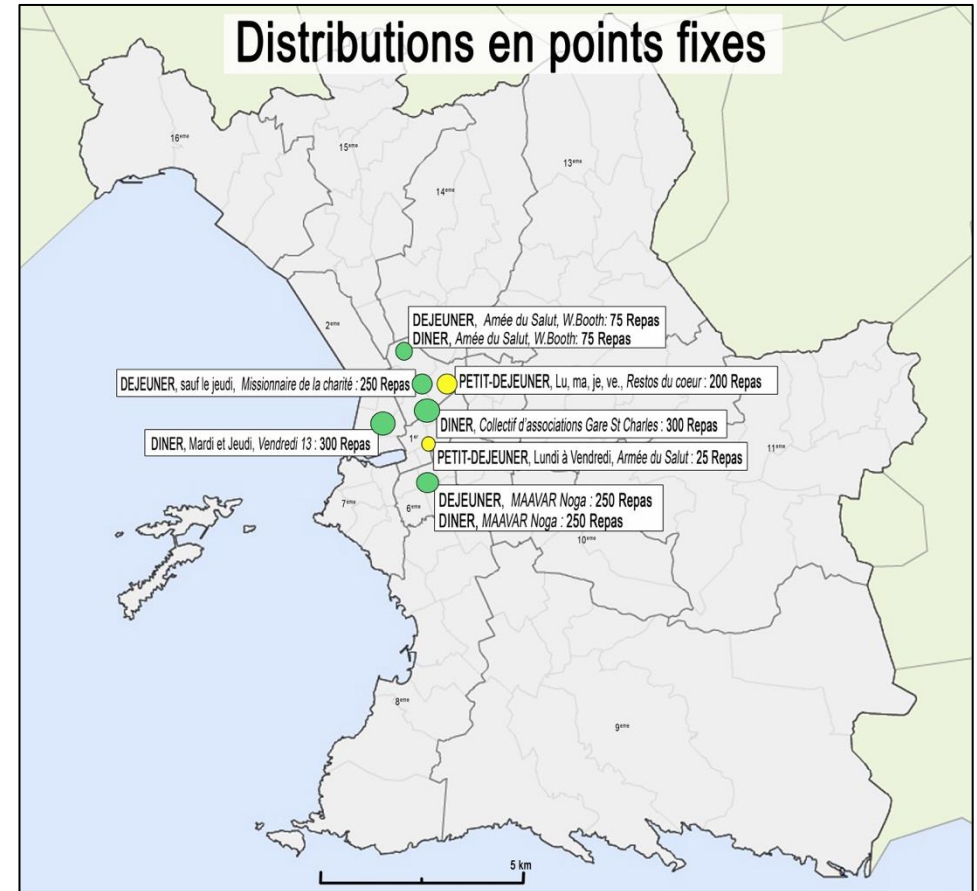
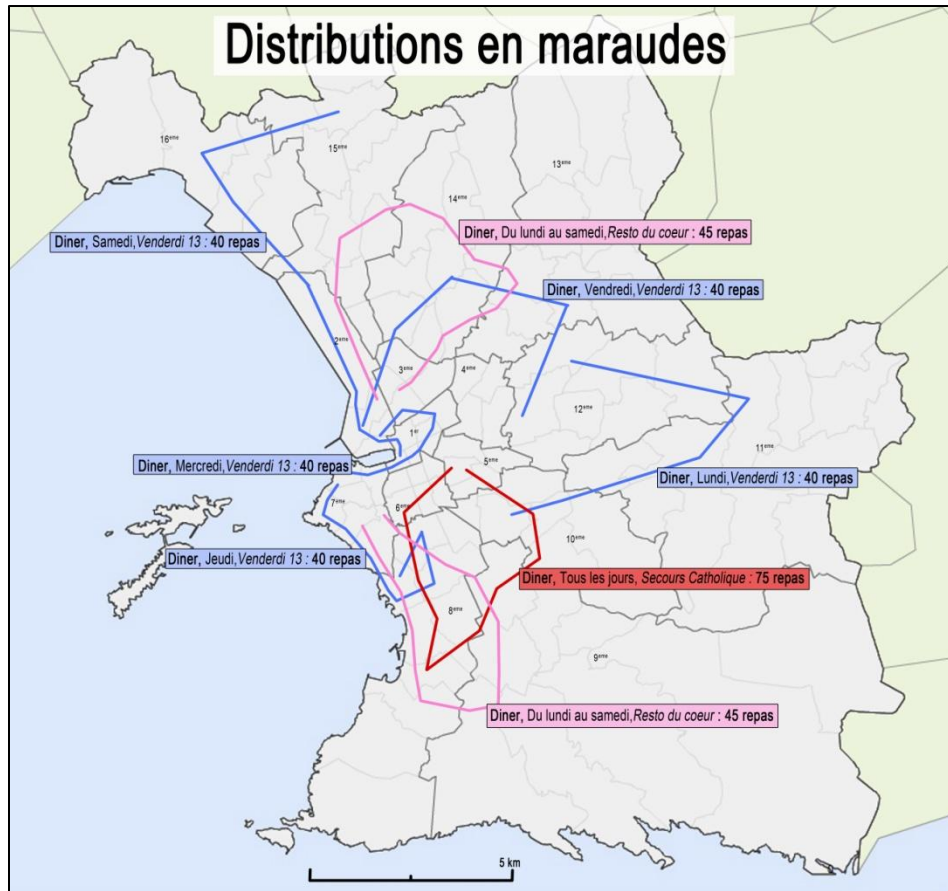
a. Tableau de recensement de l'offre alimentaire

Nom	Type de Repas	Chaud ou froid	A table ou à emporter	Localisation	Condition d'accès et type de public	Horaires et jours	Nombre de repas distribué
COLLATION							
Croix Rouge	Collation	Collation froide et boisson chaude	A emporter	Maraude : <i>Sud</i> : Mardi et Jeudi <i>Est</i> : Mardi <i>Nord</i> : Mercredi et Vendredi <i>Centre</i> : Samedi	Tout public	19h00 à 2h00, du mardi au samedi	
Samusocial	Collation	Collation froide et boisson chaude	A emporter	Maraude : tous les quartiers de Marseille	Tout public	7h30 à 1H15	
REPAS EN DISTRIBUTION							
Armée du salut	Petit déjeuner	Repas froid	A emporter	Point fixe : 103 av. de la canebière, 13001	Tout public	8h30 à 11H du lundi au vendredi, de janvier à début avril	20 à 25 personnes
Armée du salut – CHRS William Booth	Déjeuner ----- Diner	Repas chaud ----- Sandwich	A table ----- A emporter	190 rue Felix Pyat 13003	Toutes personnes orientées par les partenaires (pour 3 semaines / 1 mois)	Accueil tous les jours de 11h à 11h30	75 personnes ----- - 75 personnes
Camion Emmaüs	Petit déjeuner ----- Déjeuner	Repas froid ----- Repas chaud	A emporter ----- A emporter	Point fixe : Réformés. Camion stationné à la sortie du métro 13001	Tout public ----- Tout public	De mardi au Vendredi 7h30-9h 10h45-11h20	
Gare St-Charles (regroupement d'associations)	Diner	Repas chaud	A emporter	Point fixe : Esplanade de la gare devant la fac, 13001	Tout public		200 à 300 personnes

Distribution alimentaire pour les personnes sans abri à Marseille – Mai 2019

MAAVAR-Noga	Déjeuner -----	Repas chaud -----	A table -----	74 cours Julien 13006	Tout public inscrit (Sur inscription par partenaire)	11h30 à 13h30 tous les jours sauf le samedi	250 personnes -----
	Dîner	Repas froid	A emporter				250 personnes
Missionnaire de la charité	Déjeuner	Repas chaud	A table	11 Alphonse Cartier 13003 (1 ^{er} étage à escalier)	Femmes et hommes majeurs Sans inscription	Tous les jours sauf le jeudi 9H à 11h	240 à 250 personnes tous les midis
Restos du Cœur	Petit déjeuner -----	-----	A table -----	34 Bd Boues, 13003 ----- Maraude : Tournée Sud et Nord	Tout public	Lundi, mardi, jeudi, vendredi - 8h30 à 12h30 ----- Du lundi au samedi 19h à 00h00	200 personnes -----
	Dîner	Repas froid et boisson chaude	A emporter				90 personnes
Secours catholique	Dîner	Soupe, boisson chaude et petite collation	A emporter	Maraude : Tournée Centre et Sud	Personnes et isolées en grande précarité	Tous les jours de 20h00 à 23h00	75 personnes
Vendredi 13	Dîner	Repas froid et boisson chaude -----	A emporter	Maraude : Tous secteurs (jours variables) ----- Point fixe : Place de la Joliette, 13002	Tout public	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi ----- Mardi et jeudi soir	40 personnes -----
		Repas chaud					300 personnes

b. Position des distributions de repas complets et petits déjeuners.



Ne sont pas représentés ici les distributions de collations (qui ne sont pas des repas) ou de colis alimentaires (qui nécessitent un accès à une cuisine).

A noter : les quatre parcours de maraude de l'association *Vendredi 13* ne sont pas quotidien et se répartissent sur les jours de la semaine

3 Autres ressources alimentaires

c. Autres distributions de repas, moins formalisées :

Aux ressources listées et recensées précédemment s'ajoutent d'autres maraudes portées par des collectifs citoyens, ou de petites associations. Elles ne sont pas référencées ici car elles ne sont pas toujours formalisées et leur activité n'est pas toujours stable. Ces maraudes sont totalement autogérées et autofinancées et ne participent pas à la veille sociale.

d. Chèques accompagnement personnalisés

Les chèques accompagnement personnalisés (CAP) sont des moyens de secours permettant aux personnes d'acheter de la nourriture. Ils sont délivrés par les CCAS et les MDS. Chacune de ces institutions a ses propres critères d'attribution.

Au CCAS, la délivrance des CAP s'adresse aux personnes en situation de rupture totale ou partielle de ressources ou en attente du versement de prestations sociales (RSA, invalidité, AAH, retraite...). Les CAP peuvent aussi être délivrés à des personnes en situation de détresse alimentaire selon l'appréciation de l'évaluation sociale d'un travailleur social. Dans tous les cas, les CAP sont accordés sous réserve d'être en situation légale sur le territoire. L'aide peut être renouvelée jusqu'à trois fois dans l'année. Les principaux bénéficiaires sont des personnes actives ou âgées bénéficiaires de minima sociaux.

En MDS, le conseil départemental délivre des CAP sur la base de rupture totale des ressources sur évaluation sociale en fonction du nombre de personne dans la famille. Des aides supplémentaires sont possibles notamment le secours aux adultes pour les personnes isolées et l'AMAS pour les familles.

e. Repas en centre d'hébergement d'urgence

Les personnes sans abri ayant recours aux distributions de repas dans la rue, sont aussi pour une partie d'entre elles, celles qui sollicitent le 115 pour des places d'hébergement. Ces places, dites d'urgences, sont attribuées pour de courtes durées. De fait, au fil des mois, les personnes alternent entre différents modes d'hébergement et donc entre différents mode d'accès à l'alimentation.

Il est donc important de prendre en compte dans cet état des lieux de l'accès à l'alimentation pour les personnes sans abri, les repas auxquels elles ont accès dès lors qu'elles accèdent à une place d'hébergement d'urgence.

Distribution alimentaire pour les personnes sans abri à Marseille – Mai 2019

REPAS EN CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE						
Abri Maternel	Petit déjeuner Déjeuner Dîner	Repas chaud	Sur place	75 bd de la Blancarde 13004	Femme enceinte de plus de 7 mois hébergée	1 personne
Accueil de nuit Forbin	Petit déjeuner et dîner	Repas chaud	Sur place	35 rue de Forbin, 13002	Hommes majeurs Hébergés	248 personnes
AFOR	Petit déjeuner Déjeuner Dîner	Repas chaud	Sur place	73, AV Emmanuel Allard, 13011	Femmes de 18 à 60 ans et familles hébergées	2 personnes
CHRS La Roseraie	Petit déjeuner Dîner	Repas chaud	Sur place	30 av de la croix rouge, 13013	Jeunes majeurs hébergés	35 personnes
CHRS La Selonne	Petit déjeuner Déjeuner Dîner	Repas chaud	Sur place	4 av St Menet, 13011	Hommes majeurs Hébergés	16 personnes
CHRS St Louis	Petit déjeuner Dîner	Repas chaud	Sur place	15 chemin du Ruisseau, 13015	Femmes majeures hébergées	50 personnes
Jane Pannier	Petit déjeuner Dîner	Repas chaud	Sur place	1 rue Frédéric Chevillon, 13001	Femmes majeures hébergées	5 personnes
Résidence William Booth	Petit déjeuner Déjeuner Dîner	Repas chaud	Sur place	190 rue Felix Pyat, 13003	Hommes majeurs Hébergés	2 personnes
UHU Madrague	Petit déjeuner Dîner	Repas chaud	Sur place	110 chemin de la madrague ville, 13015	Hommes majeurs hébergés	284 personnes
Sleepin'	Petit déjeuner Dîner	Repas chaud	Sur place	30 rue Marcel Sembat, 13001	Femmes et hommes majeurs hébergés	30 personnes
Urgence PLUS	Petit déjeuner		Sur place	Hôtels	Familles hébergées	35 personnes
Hôtel Famille	Petit déjeuner		Sur place	Hôtels	Familles hébergées	20 personnes